

**Zeitschrift:** Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art  
**Herausgeber:** Visarte Schweiz  
**Band:** - (1958)  
**Heft:** 7-8

**Vereinsnachrichten:** 1e Triennale internationale pour gravures originales en couleurs.  
Grenchen

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

beitrag für die neue Kategorie von jugendlichen Passivmitgliedern auf Fr. 15.– festzusetzen, während der Zentralvorstand an seinem Vorschlag von Fr. 10.– festhält.

Die Delegiertenversammlung beschließt, der Generalversammlung entsprechend dem Antrag des Zentralvorstandes die folgende Statutenänderung vorzuschlagen:

Artikel 15, Absatz 2, der Statuten wird wie folgt ergänzt: «Passivmitglieder im Alter bis zu 25 Jahren bezahlen einen reduzierten Jahresbeitrag von Fr. 10.–»

b) Ernennung eines Ehrenmitgliedes: Die Delegiertenversammlung beschließt einstimmig und mit Akklamation, der Generalversammlung zu beantragen, den langjährigen und verdienten Zentralsekretär, Herr Albert Détraz, zum Ehrenmitglied zu ernennen.

c) Mitgliederaufnahmen: Die Delegiertenversammlung ist damit einverstanden, der Generalversammlung die auf der Traktandenliste erwähnten neuen Aktivmitglieder zur Aufnahme zu empfehlen.

*Traktandum 6: Wahlen.*

a) des Zentralpräsidenten: Die Delegiertenversammlung be-

stätigt einstimmig und mit Akklamation Herrn Zentralpräsident Guido Fischer für eine weitere Amtsdauer.

b) des Zentralvorstandes: Die bisherigen Mitglieder des Zentralvorstandes, mit Ausnahme des zurücktretenden Herrn Christoph Iselin, nämlich die Herren Perrin, Latour, Egender, Peterli und Patocchi werden gesamthaft und ohne Gegenstimmen wiedergewählt.

Als neues Mitglied des Zentralvorstandes wird mit 19 Stimmen Herr Serge Brignoni (Bern) gewählt. Auf den Kandidaten der Sektion Basel, Herrn Jacques Düblin, entfallen 17 Stimmen, während ein Stimmzettel leer eingelegt wird.

*Traktandum 7: Mitteilungen des Zentralvorstandes.*

Auf Wunsch der entsprechenden Sektion wird als Tagungsort für die Durchführung der Delegierten- und Generalversammlung 1959 Luzern gewählt.

Herr Willy Fries benützt die Gelegenheit, um die Delegierten noch kurz über die Tätigkeit der Unterstützungskasse zu orientieren und ihnen dieses Gemeinschaftswerk ans Herz zu legen.

*Schluß der Sitzung um 17.50 Uhr.*

Der Protokollführer: *Hugo Bachmann*

### *Casa Bick, San Abbondio Ranzo, le 28 juin 1958. Rapport*

Monsieur le président central Guido Fischer ouvre la séance en présentant à l'assemblée le nouveau Secrétaire central, M. Peter Käser, avocat à Berne, dont le dévouement nous est d'ores et déjà assuré.

*Traktandum 1:* Monsieur le président central propose ensuite à l'assemblée la désignation de deux secrétaires du procès-verbal et de deux scrutateurs. MM. Bachmann (Lucerne) et Bezençon (Vaud) sont appelés à fonctionner comme secrétaires, MM. Hutter (Bâle) et Sautter (Zurich) comme scrutateurs.

*Traktandum 2:* Le rapport d'activité 1957 présenté par M. le président central Guido Fischer est accepté sans discussion et à l'unanimité.

*Traktandum 3:* a) *Le rapport du caissier* publié dans le No. 5 de l'Art Suisse ne suscitant pas de remarques, les comptes 1957 sont ratifiés. b) Il en va de même du *Budget 1958* également publié dans le No 5 de l'Art Suisse.

*Traktandum 4:* La cotisation des membres actifs est fixée à frs. 30.–.

*Traktandum 5:* Et nous passons à l'examen des propositions à l'Assemblée générale.

a) *Révision des statuts:* Proposition du comité central: l'art. 15 2e al. des statuts est complété comme suit: «Les membres passifs jusqu'à l'âge de 25 ans révolus, paient une cotisation annuelle de frs. 10.–.» Cette proposition semble convenir à chacun, mais la cotisation de frs. 10.– paraît trop réduite à quelques délégués qui proposent de la porter à frs. 15.–.

Après une courte discussion on vote et la cotisation de frs. 10.– l'emporte à une forte majorité.

b) Pour remercier M. Albert Détraz, ancien Secrétaire central, qui s'est dévoué à notre société durant de nombreuses années, l'assemblée le nomme *membre d'honneur*, avec enthousiasme.

c) Aucune objection intervenant, les membres candidats proposés à l'assemblée sont acceptés.

*Traktandum 6:* Puis nous procédons aux élections du président central pour commencer et du comité central ensuite.

a) M. Guido Fischer est réélu *président central* par acclamation.

b) Les membres du comité qui acceptent leur réélection sont également réélus à l'unanimité.

Reste un siège à repourvoir pour lequel 2 candidats sont présentés: J. Düblin de Bâle et S. Brignoni de Berne.

Les deux sections de Bâle et Berne s'affrontent avec âpreté avant le vote décisif.

Au dépouillement nous trouvons: 19 voix pour M. Serge Brignoni de Berne contre 17 voix à M. Jacques Düblin de Bâle et 1 bulletin blanc.

c) *Désignation de deux vérificateurs des comptes* pour 1958. MM. W. Baer (Zurich) et Luder (Genève) sont appelés à cette tâche.

*Traktandum 7:* Enfin, le comité central fait part à l'assemblée du vœu de la section de Lucerne qui désire organiser la prochaine Assemblée générale.

De vifs applaudissements accueillent cette proposition et Lucerne est choisie pour notre prochaine rencontre.

Le rapporteur: *P. Bezençon*

## **1e TRIENNALE INTERNATIONALE POUR GRAVURES ORIGINALES EN COULEURS. GRENCHEN**

Le succès remporté par cette nouvelle Triennale montre qu'elle est la bienvenue en Suisse et à l'étranger. 1000 artistes ont répondu à l'invitation de 28 pays différents. Il pourrait y en avoir le quintuple que cela ne serait que d'un intérêt documentaire. Ce qui est remarquable ici, c'est que sur 3000 gravures reçues, le jury n'en a retenu que le 10%, soit 300. La grande tenue et l'unité de l'exposition fut au prix de cette sévérité. Les œuvres sont présentées dans une ingénieuse construction tubulaire permettant des arrangements variés dans le cadre du nouveau Théâtre de Grenchen. Elles sont ainsi réunies dans un espace relativement restreint et se voient sans fatigue.

Depuis quelques années, les arts graphiques ont pris un

essor extraordinaire. Certaines techniques nouvelles (ou remises en honneur) ont été immédiatement adoptées par les artistes du monde entier comme le moyen d'expression le plus en accord avec l'esthétique moderne. Telle est en particulier la sérigraphie qui par sa facilité permet les effets les plus directs et les plus francs. Les techniques plus éprouvées comme la litho et l'eau-forte sont éminemment nobles mais incitent trop souvent l'artiste à un faisandage lassant et... impur. Une technique parfaitement maîtrisée, même complexe, doit servir à simplifier. C'est le fait des Japonais, qui sont ici plusieurs comme à l'exposition du *Bianco e Nero* de Lugano, de raréfier les couleurs et les moyens au profit de l'intensité et de l'éloquence. Les Allemands, aussi nombreux, s'apparentent

à ces derniers (mais dans la technique moins traditionnelle de la serigraphie), par leur goût de la sobriété.

Art abstrait, dans la majorité des œuvres, art international. Dans cette greffe de l'art moderne pratiquée par tous les peuples, seuls les Japonais ont su garder au fruit originel sa saveur de race. Même ici disséminés ils se soutiennent les uns les autres. Nous ne voulons pas dire que Manessier n'a pas mérité son premier prix ni que les autres manquent de caractère. Bien souvent au contraire l'artiste appelé occidental pécherait par excès de personnalité. La nomenclature des œuvres remarquables serait fastidieuse, il faut aller les découvrir sur place.

## 2<sup>e</sup> EXPOSITION SUISSE DE SCULPTURE EN PLEIN AIR. BIENNE 1958

Une inévitable coïncidence a fait tomber sur le même jour le vernissage de cette exposition et notre Assemblée générale.

Bienne, cité bilingue, était bien faite pour recevoir les sculptures de toute la Suisse. Les étrangers établis dans notre pays étaient admis aussi. Comme le dit justement M. Joray dans le catalogue «Notre sculpture est plus internationale qu'helvétique, au grand regret des amateurs de folklore». Plusieurs de nos sculpteurs travaillent à Paris et beaucoup d'étrangers sont considérés et primés comme français dans les concours. L'art n'a pas de patrie. Une dimension minima était fixée pour les œuvres. Il s'agit d'une exposition de sculpture monumentale, excluant par exemple les bustes.

Le catalogue, fort bien présenté, est une innovation; tous les exposants y ont au moins une reproduction de sorte qu'à le feuilleter (ou pour ceux qui ne peuvent se déplacer), on peut se faire une idée générale de l'exposition. Les dimensions de chaque sculpture sont indiquées. Cependant une remarque s'impose; l'art plastique n'est-il pas assez expressif par lui-même pour se passer de titres ronflants empruntés à la littérature, la poésie ou la philosophie? Ne suffirait-il pas d'appeler son œuvre «sculpture verticale ou oblique, stèle, masse de granit...?»

Il faut distinguer deux choses dans les expositions; les œuvres elles-mêmes et la façon de les présenter. Il y a un art d'exposer et M. Joray s'est fait une spécialité des expositions-spectacles, si je puis dire. Les sculptures se déploient en éventail sur les pelouses soigneusement entretenues et parmi les bâtiments modernes. La plupart sont en pierre, d'autres en bronze quelques unes en fer forgé ou en bois, le reste en plâtre. C'est un jardin de sculptures qui permet de tourner autour de les apercevoir entre deux arbres et de très loin, de les saisir ainsi dans leurs significations profondes et idoines. Ce que ne peut rendre le catalogue, c'est la beauté de la matière sous la lumière, sa couleur et les multiples aspects. En se déplaçant, on voit une sculpture d'arrière plan glisser dans une plus proche, accrocher une troisième et se détacher soudain sur un mur. Toutes choses comme indépendantes de la sculpture proprement dite et qui appartiennent à l'art d'exposer. Il y a la hauteur du socle à régler, le voisinage les tendances. A ce propos, le jury de l'exposition a tenu à garder un juste équilibre entre les deux principales appellations des arts plastiques actuels, la figurative et l'abstraite. Les adeptes de l'une et de l'autre pourront ainsi se livrer à une «Thébaïde» comparative ou changer d'opinion! La signification des expositions est justement d'être un forum, et celle dont M. Joray est le créateur

Il se dégage d'une visite à la Ière Triennale internationale pour gravures originales en couleurs, une telle impression d'enthousiasme général, de création dans des moyens d'expression nouveaux, de recherches et de trouvailles qu'on ne peut que féliciter le comité d'organisation et son président, M. Trachsel, pour cette nouvelle manifestation artistique en Suisse.

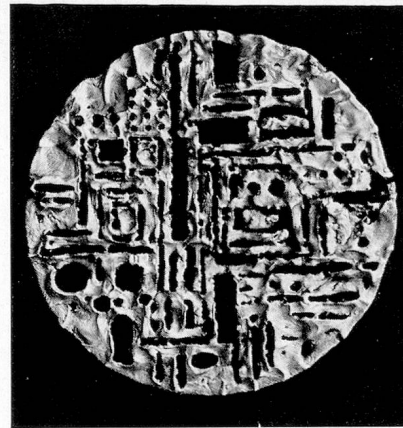
Jean Latour

NB. L'exposition, quoique prolongée jusqu'au 20 juillet, n'a malheureusement pu être signalée à temps dans notre revue.

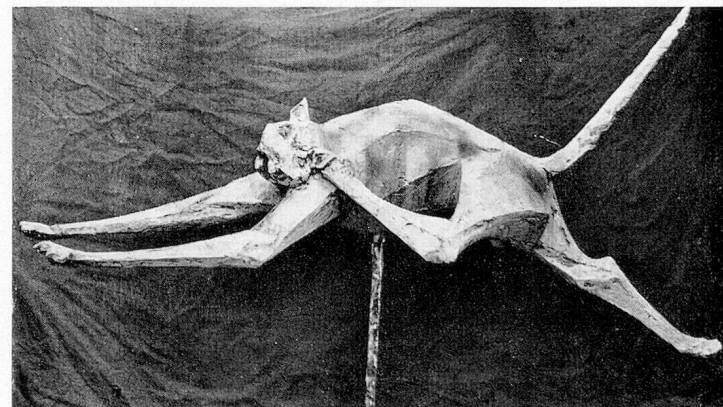
répond admirablement à ce besoin. Sa réputation, quoiqu'étant seulement la deuxième, dépasse déjà nos frontières. Les sculpteurs de toute la Suisse l'attendent avec curiosité et même refusés sont convaincus de son importance.

Jean Latour

1 Voegeli Walter: Relief. 2 Rossi Remo: Gatto. 3 Fischer Franz: Modell für Plastik, Zürcher Kantonsspital. 4 D'Altri Arnold: Apokalyptisches Pferd. 5 Weiss Max: Pferd. 6 Hubacher Hermann: Sich kämmendes Mädchen. 7 Perrin Léon: Vénus. 8 Stanzani Emilio: Emigrantin. 9 Fueter Max: Winzer. 10 Geißberger Hans: Mutter und Kind. 11 Leiser Willy: Skulptur III. 12 Schwarz Heinz: Femme debout. 13 Gisiger Hansjörg: Gisant. 14 Linck Walter: Construction mobile. 15 Brignoni Serge: Figure anthropomorphe.



1



2